



## **Atelier 1 : Appuyer le développement de l'offre IAE en Ile de France**

Animateurs : Bruno GARCIA (FEI-idf) et Dominique DASSO (GRAFIE)

L'atelier 1 a rassemblé Etat, Région et collectivités qui ont pu présenter aux SIAE leurs objectifs, méthodes et moyens concernant l'appui au développement des SIAE. A des échelles différentes, les actions de chacun nous ont permis de dégager des axes sur lesquels le secteur de l'IAE va poursuivre son évolution en 2020 :

- **L'appui au développement de l'IAE par la création de nouvelles SIAE**

Pour 2020, les projets de création de SIAE s'annoncent plus nombreux que dans les années précédentes, bien que la plupart soient portés par des acteurs déjà responsables de structures. Pour 2020, le préfet de région souhaite avoir une vision plus large de toute l'offre IAE en impulsant la création d'un Appel à manifestation d'intérêt régional (AMI). Les développements de projets devront être orientés vers des zones sous-dotées, déterminées à partir des taux d'accès des publics en insertion.

Par ailleurs, en 2020, la Direccte Île de France et le GRAFIE souhaitent s'appuyer sur le programme Emergence développé par France Active dans le but de cibler les potentiels créateurs de SIAE et d'encourager des entrepreneurs à créer des structures d'insertion.

- **Le développement d'une logique de coopérations entre les acteurs de l'insertion, les acteurs publics et privés**

Le regroupement d'acteurs variés autour de projets IAE est une orientation défendue par la Direccte Île de France et par le Conseil Régional Île de France. L'objectif est de permettre le développement du secteur, notamment dans la capacité des SIAE à répondre aux marchés publics et privés.

Le CRIF a mis en place conjointement avec HEC un dispositif d'accompagnement afin d'aider les SIAE à changer d'échelle. Pour ce faire, les SIAE ont l'opportunité de travailler avec des experts RH, développement commercial, ... et d'être mis en contact avec des entreprises. Ce dispositif « Emergence », créé en 2019, s'adressera à 10 SIAE en 2020.

Les collectivités ne manquent pas non plus d'idées pour construire des partenariats SIAE-entreprises. Ainsi, l'EPT 12, avec la collaboration de la FEI IdF, s'apprêtent à lancer en 2020 le premier marché réservé à l'IAE du réemploi. Pour cela, ils travaillent à la constitution d'un groupement de SIAE (GME) sur plusieurs collectivités, groupement qui pourrait assumer les marchés du réemploi sur d'autres territoires régionaux dans une logique de filières.

- **Le développement de l'IAE en suivant une logique d'appui aux structures par filières**

Afin de permettre la croissance du secteur, les partenaires de l'insertion orientent leurs actions sur des logiques « filières ». Cette organisation leur permet de cibler les filières en tension (en besoin de main d'œuvre), tandis qu'ils valorisent les filières dans lesquelles les SIAE sont les plus investies.

Le CRIF développe ainsi une action de sensibilisation à l'IAE auprès de 9 filières d'entreprises. Des groupes de travail par filières seront organisés en 2020, soutenus par un prestataire spécialisé.

A l'échelle départementale, le GIP Activity développe depuis 2018 un programme « club Busin'ESS » destiné à favoriser le rapprochement avec les entreprises classiques et au sein de l'ESS dans une coopération économique et de passerelle emploi.